



Revue de presse

OCTOBRE
DECEMBRE

Sommaire

« Sur 197 ha, je cultive du miscanthus » La France Agricole - 14/12/2018	3
Les différents usages du miscanthus Le Perche - 28/11/2018	4
Le miscanthus, la plante du futur ? Le Perche - 28/11/2018	5
Où en est-on aujourd'hui de ces initiatives ? L'Information agricole du Cher - 04/10/2018	7
Le miscanthus comme asséchant La France Agricole - 09/11/2018	9
Promouvoir le miscanthus Le Chasseur de Sanglier - 01/11/2018	10
Le miscanthus, alternative aux herbicides Ouest France - 17/10/2018	11
“De l'herbe des éléphants” sous les pattes des volailles L'Auvergne Agricole - 03/10/2018	12



TECHNIQUE CULTURES



« C'est une culture qui se développe, sans risque agronomique », estime Baudouin de Varine-Bohan.

Le miscanthus se récolte avec une ensileuse, le plus tard possible avant la reprise de la végétation, vers la mi-avril. La culture reste en place au minimum vingt ans.

« Sur 197 ha, je cultive du miscanthus »

Cela fait maintenant dix ans que Baudouin de Varine-Bohan a converti son exploitation de grandes cultures en 100 % miscanthus.

Il ne voulait plus avoir à investir dans du matériel, et souhaitait s'affranchir des applications de phytos sur ses grandes cultures. Baudouin de Varine-Bohan, agriculteur à Morainville (Eure-et-Loir), a implanté du miscanthus sur l'ensemble de ses 197 ha en 2007 et 2008.

« Mise à part l'implantation de la culture, le miscanthus n'a pas besoin de fertilisation, et n'oblige à aucun traitement phytosanitaire, déclare-t-il. La matière qui est exportée n'est constituée quasiment que de carbone, car la majorité des nutriments est stockée dans les rhizomes de la plante pendant l'hiver. »

À propos de l'installation de la culture, l'agriculteur a travaillé avec Novabiom, selon lui, « l'entreprise de référence, du fait qu'elle dispose du matériel adéquat, inspiré d'un savoir-faire acquis de l'étranger ». L'implantation des rhizo-

mes représente un investissement d'environ 3 000 €/ha. Elle exige un sol très travaillé, à l'instar de celui des pommes de terre par exemple.

« Le miscanthus n'est pas une plante invasive, contrairement au bambou, car ses rhizomes ne sont pas traçants », rappelle l'agriculteur. Un point important pour l'acceptabilité d'une nouvelle parcelle par les voisins. « De plus, la variété cultivée, Miscanthus giganteus, est stérile. Les plumets n'ensemencent pas les parcelles voisines. » Beaudoin conseille tout de même de mettre en place un « sas » de quelques mètres entre les parcelles de miscanthus et celles adjacentes.

Sur ses terres de Beauce, l'agriculteur récolte entre 10 t/ha et 15 t/ha de matière sèche. « Je n'ai pas de système d'irrigation », précise-t-il, en expliquant que la graminée est sensible au manque d'eau. « Les meilleurs rendements sont

en Bretagne et en Normandie. » Sous le soleil du sud de la France et avec irrigation, le miscanthus peut produire jusqu'à 20 t/ha. « On sait qu'il pousse. Il n'y a pas de risque agronomique. Là où il faut mettre de l'énergie, c'est au niveau de la vente. Actuellement, le marché s'étend, en revanche, il faut se faire connaître », estime-t-il (lire encadré ci-dessous). Il considère qu'un prix de vente de 120 €/t - 130 €/t permet à un producteur de s'y retrouver.

ANTICIPER LE STOCKAGE

La destruction se fait mécaniquement (outils à disques et à dents) et chimiquement (antigraminées). « Le but est d'épuiser les rhizomes et de les dessécher au soleil pendant l'été. Cela fonctionne bien », assure-t-il. Une culture, du blé par exemple, peut être semée l'automne suivant la dernière récolte.

D'après l'exploitant, un autre point à prendre en compte avant de se lancer est la mise en place de bâtiments de stockage afin de garder les copeaux au sec. Il considère que le système de protection des copeaux par une bâche en bout de champs est trop difficile à gérer avec de gros volumes.

HÉLÈNE PARISOT

LA DEMANDE EST FORTE ET SUPÉRIEURE À L'OFFRE



Les copeaux ont un pouvoir d'absorption important.

« Il n'y a pas une seule année où je n'ai pas réussi à vendre toute ma production. La demande est forte, et reste supérieure à l'offre », indique Baudouin de Varine-Bohan. Les débouchés sont variés et évoluent rapidement.

« Au début, je vendais l'ensemble de ma production à une usine de déshydratation en tant que culture énergétique. Cette année, la quasi-totalité servira de litière dans des élevages de volaille. » D'autres débouchés sont plus ou moins développés : le paillage horticole, la complémentation pour l'alimentation des ruminants, le béton de miscanthus ou encore les plastiques biosourcés.

À SAVOIR

Le miscanthus est éligible aux surfaces d'intérêt écologique (SIE) depuis le 1^{er} janvier 2018. Aussi, 1 ha de miscanthus équivaut à 0,7 ha de SIE.

Les différents usages du miscanthus

Le développement du miscanthus est embryonnaire en France. Il se concentre essentiellement dans le nord de la France, et avoisinait les 4 000 ha en 2015 contre plus de 17 000 ha en Angleterre. Alors pourquoi cette plante du futur n'arrive pas à s'imposer dans les campagnes françaises ? Caroline Wathy, technicienne de chez Novabiom (basée à Chartres), qui commercialise depuis douze ans le miscanthus, ne désespère pas d'imposer cette plante dans le paysage agricole français. Dans le Nord de la France, Philippe Collin a décidé de cultiver le miscanthus sur l'ensemble de son exploitation soit 250 ha. Et ça marche !

Le chauffage

C'est de très loin l'une des principales utilités. En effet, les deux-tiers des surfaces en France y sont consacrés. En tant que biomasse (source d'énergie végétale), le miscanthus est une excellente alternative écologique et économique au bois car son pouvoir calorifique est bien supérieur : 4700 kWh/ tonne contre 3 300. Son taux d'humidité est bien plus faible (moins de 15 %). « Le problème, c'est qu'il demande des chaudières spécifiques qui montent plus haut en température. De plus, sa teneur en silicium peut générer des bouchons dans la cheminée. Enfin, le

miscanthus produit plus de cendre que le bois. Autant de freins à son développement, surtout pour les particuliers. Comme combustible, il est plutôt intéressant pour les centrales thermiques », constate Caroline Wathy.

Plusieurs parcelles ont été plantées ces dernières années à Berd'huis, Verrières (photo), Digny, Rémalard...

Le paillage horticole

« Le paillage permet de garder l'humidité et de préserver la vie microbienne du sous-sol. Cette fois, le silicium est un avantage, car c'est un anti-stressant naturel pour les plantes. » C'est par exemple très bon pour les rosiers. Ça augmente la rigidité des tiges et des épines. Autre bon point : le miscanthus présente un pH neutre, et représente une bonne alternative à l'écorce de pin qui acidifie le sol. Aujourd'hui, son prix oscille entre 100 et 200 € la tonne.

La litière animale

Le miscanthus est une véritable éponge. Il capte très bien l'humidité d'un box de cheval. Et il ne crée pas de bouchons intestinaux à l'animal lorsqu'il est ingéré, à l'inverse de la paille. C'est aussi et surtout un bon complément alimentaire pour les bovins. « Elle permet de gagner du temps de produits secs avec un taux d'humidité de moins de 15 % »,

explique la technicienne de chez Novabiom.

Cette plante permettrait une meilleure ingestion du fourrage et d'optimiser les rations alimentaires. Des éleveurs anglais ont noté une amélioration de la qualité du lait. Un potentiel industriel à confirmer. Le miscanthus n'a pas encore révélé tous ses secrets et les instituts de recherches s'y intéressent de plus en plus. Parmi, les autres débouchés évoqués, celui d'un potentiel biocarburant de 2e génération, encore plus raffiné, et surtout plus rentable. Grâce à sa cellulose, toute la plante pourrait servir contrairement au blé (biodiesel) ou au colza (éthanol) dont seules les graines sont utilisées. Autre débouché : le bâtiment. Un cimentier a déposé un brevet pour du béton de miscanthus, à l'instar du béton de chanvre. C'est un excellent isolant. Le miscanthus est également incorporé dans certains bioplastiques. ■

Le miscanthus, la plante du futur ?

Alternative au bois de chauffage, formidable source de paillage, isolant pour la maison, épurateur naturel : le miscanthus cumule les bons points. Depuis quelques années, cette plante est produite dans l'Orne et notamment à Verrières chez Guillaume Boulay. Perche. Le miscanthus, aussi appelé « Herbe à Éléphant », « Eulalie » ou « Roseau de Chine », est une plante herbacée vivace. Celle-ci peut-être une alternative au bois de chauffage, mais elle est aussi une formidable source de paillage, un isolant pour la maison et un épurateur naturel. Bref, le miscanthus cumule les bons points. Son seul problème ? Personne ne la connaît.

Le miscanthus ressemble à la canne à sucre ou au roseau. Élané et gracieux, il plie mais ne rompt pas. Même en hiver sous 30 cm de neige. Originellement, c'est une plante invasive : elle se propage par ses rhizomes (tiges). Il en existe près de 20 variétés. Seule la *gigantus* est cultivée en France et notamment chez Guillaume Boulay, agriculteur à Verrières. C'est une variété non invasive.

Elle attire les curieux

La plante, chez Guillaume, culmine à 1,70 m. Dans d'autres secteurs, elle flirte avec les 3, 50 m, 4 mètres.

« Il y a plusieurs raisons à cela, l'exposition du champ, un ruisseau dans le fond, la pente... Il y a aussi un aspect politique du gouvernement concernant l'écologie et la suppression des herbicides », précise le jeune agriculteur. « Cette plante a également un autre

avantage, c'est qu'elle rentre dans les SIE (N. D. L. R. : Surfaces d'intérêt écologique). Il y a plusieurs arguments qui font l'intérêt de cette plante. Le miscanthus a tendance à limiter l'érosion des sols. Durant les quatre premières années, il va se développer. C'est aussi un bon moyen pour favoriser la chasse puisque de nombreuses espèces ont décidé de s'y installer, à l'image des sangliers », confie le jeune producteur de graines de chicorée pour la Nouvelle-Zélande. Guillaume Boulay a planté 6 ha de miscanthus sur une parcelle à la sortie de Verrières. Et il n'est pas le seul dans le coin.

Une culture encore méconnue

« Cette plante avec son petit plumeau rose situé au-dessus d'une grande touffe d'herbes intrigue les automobilistes qui s'arrêtent pour la prendre en photo », sourit Guillaume Boulay. « J'en vois tous les jours s'arrêter. C'est une plante qui n'est pas encore très connue. Pourtant dans l'Orne, plusieurs parcelles ont vu le jour comme à Berd'huis, Rémalard, Digny et bien sûr Verrières. »

Guillaume décide d'en planter 6 ha sur sa parcelle, à la sortie de Verrières, au printemps 2018. « J'ai un ami qui en a déjà planté 4 ha depuis trois ans. Je stockais le miscanthus pour lui et donc, du coup, c'est comme ça que je m'y suis mis ! Un agriculteur axé sur les volailles était demandeur et n'avait pas assez des 4 ha de mon collègue ! »

Des débouchés pour demain ?

« J'ai connu cette plante par

l'intermédiaire de Caroline Wathy, de chez Novabiom, il y a six ou sept ans lors d'Inovagri [un salon spécialisé, ndlr] . J'ai discuté avec elle. On a toujours un peu peur de se lancer dans quelque chose qu'on ne connaît pas ! C'est onéreux en termes de plantation. J'en ai implanté 18 000 plants à l'hectare. » Personnellement, Guillaume n'utilise le miscanthus que sur quelques mètres carrés de son jardin. Mais il a pu observer l'utilité de cette plante. « Ça fait deux ans que j'en mets dans mon jardin et je n'arrose plus du tout mes fraisiers de l'été. Je ne désherbe plus. Elle n'a besoin d'aucun traitement phytosanitaire ou d'engrais ! C'est idéal pour les petits espaces aménagés. Je pense qu'il peut y avoir un débouché pour le particulier. »

Et le jeune agriculteur de poursuivre : « Aujourd'hui, le miscanthus a peut-être une carte à jouer dans ce domaine. Il faut faire des économies et oublier le fioul. Pour des grandes entreprises ou des bâtiments types hôpitaux, il y a peut-être une opportunité. Les copeaux de bois ont leur limite. Le miscanthus, lui, repousse tous les ans. Ce qui est aberrant c'est que le gouvernement subventionnait encore, en 2017, les chaudières à fioul et aujourd'hui, c'est la tendance inverse. »

Encore très embryonnaire, le miscanthus peut donc jouer un rôle comme remplacement pour le chauffage.

Une plante écologique

« Agronomiquement parlant, une fois planté cela ne gêne plus

personne surtout près des maisons. Il n'y a que l'ensileuse qui passe une fois par an et c'est tout. Même si on ne gagne pas plus qu'en produisant du blé, en termes de temps c'est un gain considérable », observe le jeune agriculteur. « C'est une demi-journée d'ensilage dans l'année et basta. Cette plante m'amène également à investir dans un nouveau hangar pour pouvoir le stocker. Mais quand j'en parle à mon banquier, il reste songeur car il ne connaît pas cette production. » La production prend un peu de place. « C'est 150 kg à 160 kg le

m³. C'est très léger mais cela prend de la place. On vend ça en vrac pour l'instant. Peut-être qu'à terme, on en fera des ballots. » Côté client, Guillaume a trouvé un marché. « Cette année, je vais vendre ma production en paillage avicole ! » , déclare-t-il. Pas d'intermédiaire sur ce marché. Tout se passe entre le producteur et l'acheteur. ■



Où en est-on aujourd'hui de ces initiatives ?

**Florent Brac de la Perrière
(Chambre d'agriculture 18)**

Le chanvre : une émergence effective, à consolider

Pour le chanvre, un groupe de 5 agriculteurs, a commencé en 2016 par réaliser des essais sur de petites parcelles. Depuis, en 2017 et 2018, ce sont deux fois trente hectares qui ont pu être cultivés, récoltés et dont la commercialisation a débuté.

La récolte 2018 vient tout juste de s'achever et les éléments techniques sont maintenant de mieux en mieux maîtrisés : implantation, récolte, séchage de la graine, fanage et andainage de la paille.

Côté filière, l'émergence et la structuration ne sont pas un long fleuve tranquille, mais néanmoins les étapes se sécurisent au fur et à mesure. Le principal handicap de la filière dans le Cher, c'est l'absence d'unité de transformation de la paille. Certains groupes en France transforment et valorisent entièrement la culture localement et artisanalement. Cela implique un engagement en temps important dans la fabrication des outils, un lien très étroit avec les professionnels de la construction et des surfaces correspondantes relativement faibles. Les agriculteurs du Cher souhaitent développer une filière qui leur permette de valoriser suffisamment de surfaces pour intégrer pleinement le chanvre dans leur assolement. Ils ont donc trouvé, grâce à des partenariats, des solutions de transformation et de commercialisation de la paille, à

l'extérieur de la région pour le moment. Pour la graine, qui représente un revenu de la culture équivalent à celui de la paille, ils ont réussi à se constituer un carnet d'adresses suffisant pour la commercialiser en grande partie localement.

Ce modèle de filière permet de valoriser à ce jour l'équivalent de 50 à 60 ha pour, ce qui représente l'objectif pour 2019 et permet déjà une production satisfaisante pour 5 agriculteurs. Pour passer à un bassin de production plus ambitieux, d'autres freins doivent encore être levés. Parmi eux, les travaux se concentrent sur la recherche de nouveaux débouchés pour la paille, y compris en local, une solution de récolte mieux adaptée ou encore la diversification des formes de commercialisation pour la graine.

Pour tout cela, les agriculteurs souhaitent continuer à développer des partenariats avec les acteurs des filières aval concernées, notamment en se fédérant avec d'autres groupes de producteurs de la région.

L'objectif est de mutualiser certaines actions comme la recherche de nouvelles applications et de nouveaux débouchés, la communication en commun, ou encore l'investissement dans un outil de récolte adapté. Cette étape devrait se concrétiser au cours de l'année 2019 en partenariat avec les Chanvriers blaisois (41), avec l'appui de la Chambre d'agriculture du Cher, mais aussi de la DREAL Centre-Val de Loire et du centre de

ressources régional du bâtiment Envirobat' Centre.

Le miscanthus : des atouts locaux à valoriser

Une entreprise spécialisée récolte le chanvre du Cher, avec une moissonneuse-batteuse entièrement modifiée.

Le miscanthus est une culture pérenne qui entre en pleine production trois ans après l'implantation des rhizomes et qui produit ensuite une quantité importante de biomasse pendant une vingtaine d'années, sans apport de fertilisant et sans traitements phytosanitaires.

Sa paille ensilée a, comme le chanvre, des propriétés intéressantes de résistance mécanique et de rétention d'eau.

Elle intéresse plusieurs secteurs différents : le paillage végétal, les litières animales, la production de chaleur, voire la construction, en remplacement des granulats dans les parpaings traditionnels.

Le miscanthus est déjà produit dans le Cher sur quelques hectares, à partir d'initiatives individuelles.

L'enjeu pour la structuration d'une filière est de rendre lisibles les débouchés, de bien connaître les besoins et les perspectives d'évolutions pour les différentes utilisations, mais aussi de rassurer les potentiels utilisateurs sur la disponibilité du produit et l'organisation de l'approvisionnement. Même si le travail à mener est important, l'initiative présente

plusieurs atouts localement. La dynamique de la filière volaille, les démarches "zéro pesticides" des collectivités, ou encore la proximité de fabricants de "blocs béton" sont autant d'éléments sur lesquels s'appuyer.

Le développement de cette filière pourrait s'appuyer sur la SCIC Berry Energies Bocage, qui commercialise depuis plusieurs années du bois d'origine agricole à destination des collectivités, entreprises et particuliers pour l'énergie et le paillage végétal.

Comme elle le fait déjà pour le bois-énergie, elle pourrait tout à fait "héberger" un groupe d'agriculteurs qui s'organiserait de lui-même pour commercialiser du miscanthus.

La prochaine étape pour cette filière est de finaliser l'étude des débouchés potentiels et d'en partager les résultats aux agriculteurs intéressés par la culture, pour affiner la stratégie et les modalités de développement d'une filière. Cette année, une enquête auprès des collectivités sur le paillage végétal, un recensement des utilisateurs potentiels ou encore un rapprochement avec les acteurs de la construction miscanthus ont par exemple pu être réalisés.

A retenir

- Le Conseil régional organise une rencontre sur la stratégie de développement de la culture du miscanthus avec des territoires pilotes, la profession agricole et des représentants de la filière miscanthus.

- Un agriculteur du Cher envisage la rénovation prochaine d'un bâtiment d'hébergement avec le chanvre produit sur son exploitation.

- La culture du chanvre représentait plus de 300 ha en Région Centre en 2017, répartis entre deux bassins de production voisins de la région,

deux groupes de producteurs et plusieurs initiatives individuelles. Pour l'une ou pour l'autre des deux filières, des dynamiques importantes se sont enclenchées depuis 10 à 15 ans à l'échelle nationale. Les surfaces et les débouchés correspondants ne cessent de croître depuis cette période.

Elles n'ont pas encore connu le boom de développement qu'on leur prédisait, mais plusieurs indices montrent un vrai frémissement au niveau national.

Au-delà des communications, de plus en plus nombreuses dans la presse, les filières bénéficient désormais du travail engagé il y a parfois plusieurs années pour le développement de nouvelles applications ou produits finis, ou pour l'évolution des réglementations par exemple. Ces dernières, qui représentaient il y a quelques années des freins au développement, se sont ouvertes petit à petit aux nouveaux procédés, jusqu'à favoriser ou imposer leur utilisation dans certains domaines (automobile, bâtiment, plastiques).

Construir'éco, établi en Indre-et-Loire, produit des briques à base de chanvre de la région. Le chemin à parcourir avant de connaître des filières structurées et bien installées en région est encore long.

Cependant, la progression, l'adaptation aux atouts et aux contraintes locales et l'implication très forte des producteurs dans la construction des filières sont des facteurs de réussite et de durabilité des démarches engagées. ■

PRATIQUE

Le miscanthus comme asséchant

L'Institut de Genech, dans le Nord, qui accueille deux mille élèves, utilise du miscanthus broyé comme asséchant dans les logettes de ses cinquante-sept laitières. « Nous en apportons une poignée matin et soir, soit environ 200 grammes par jour et par logette, indique Marc Leroy, le responsable de l'exploitation. Le produit est plus efficace que la paille broyée. »

Le **miscanthus** est cultivé sur l'exploitation sur une parcelle de 90 ares. « C'est une plante

pérenne, que nous broyons tous les ans en mars, avec l'ensileuse », explique-t-il.

STOCKAGE EN BIG BAG

Le produit est ensuite stocké dans des big bags installés dans l'allée d'alimentation au fur et à mesure des besoins. Il est repris chaque jour manuellement dans un seau, pour être épandu sur le matelas de la logette. « Cela permet d'améliorer l'autonomie de l'exploitation », souligne Marc Leroy.

M.-F. Malterre



Confort. Une poignée de **miscanthus** matin et soir sur le matelas assèche le couchage des vaches pour un meilleur confort.

M.-F.M.

Promouvoir le miscanthus

Cette plante a un intérêt cynégétique certain comme abri pour le gibier contre la prédation, mais présente aussi des avantages indiscutables au niveau économique et agro-environnemental.

Les plantations de miscanthus offrent beaucoup d'avantages : elles tiennent les terres, limitent le ruissellement, captent la pollution tout en offrant du couvert au gibier. En grande surface, elles attirent irrésistiblement les compagnies de sangliers, en petites bandes, elles favorisent l'accueil et la protection du petit gibier contre les prédateurs et les intempéries. Comme la FDC de Seine-Maritime ne souhaite pas favoriser la création de réserve à sangliers, elle a décidé de subventionner les plan-



tations de miscanthus à condition de les réaliser en bandes de quatre mètres de large, pas plus, afin qu'elles ne deviennent pas des « postes avancés » de sangliers en plaine.

Parcelle de miscanthus en Seine-Maritime. La FDC 76 subventionne la culture de cette plante très attractive pour la faune sauvage.



Le miscanthus, alternative aux herbicides

Parmi la douzaine de cultures variées proposées sur les 50 ha de terre arable de la Ferme de La Roselière, figurent les étendues consacrées à la culture du miscanthus. Connue également sous le nom de Roseau géant de Chine, ou encore Eulalie, le miscanthus constitue un excellent moyen de paillage adapté qui permet à la fois d'éviter les mauvaises herbes dans les parterres mais également d'assurer une bonne vie dans un sol favorable à la santé des plantes. Une parfaite alternative aux herbicides, interdits aux particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019.

La Ferme de la Roselière est signataire de la charte « Jardiner au naturel » et livre du paillage de miscanthus aux particuliers et aux professionnels en répondant également aux éventuelles demandes de conseils en matière de jardinage au naturel.

« Le miscanthus constitue un excellent paillage, c'est une plante qui ne se ressème pas toute seule, donc non invasive, et un paillage avec du miscanthus peut durer deux à trois ans, c'est une excellente alternative, même dans des jardinières », précise Jean-Pierre Calvar, président de l'association esquibiennoise des

Jardiniers des deux baies.

Pierre Le Bris envisage d'expérimenter d'autres cultures pour des produits bons, bios et locaux sur l'exploitation telles que le lin et l'association de légumineuses à la cameline. Cela permettrait de limiter le salissement de la culture (prolifération de mauvaises herbes), en adaptant par exemple les doses de semis.



Le miscanthus constitue un excellent paillage naturel pour lutter de façon responsable contre l'invasion des mauvaises herbes.





LE MISCANTHUS, OU “HERBE DES ÉLÉPHANTS”, SERAIT TROIS FOIS PLUS ABSORBANT QUE LA PAILLE DE CÉRÉALES ET SE PRÉSENTE COMME UNE ALTERNATIVE INTÉRESSANTE.

“De l'herbe des éléphants” sous les pattes des volailles

MÉLODIE COMTE

Le miscanthus, ou herbe des éléphants, est une graminée rhizomateuse originaire d'Asie. Depuis quelques années, elle fait régulièrement parler d'elle dans le monde de l'élevage comme alternative à la paille de céréales en litière. D'après Thierry Pannetier, éleveur de volaille à Gannat (03) et co-directeur de la société SC2A commercialisant la litière de miscanthus, le végétal « est trois fois plus absorbant que la paille ».

Trois fois plus absorbant
La litière de miscanthus ressemble à la paille de céréale mais sa culture apparaît moins contraignante.

© M. COMTE

Thierry Pannetier, en bon chef d'entreprise, est à l'affût des bonnes affaires et surtout des innovations. Alors quand il entend parler du miscanthus comme la parfaite alternative à la paille de céréales, il peine à le croire. Pour autant, il se décide à tester ladite « innovation » et paille ses 3 000 m² de bâtiments avicoles avec cette graminée. « C'est bien plus absorbant que la paille, les tiges supportent mieux l'humidité et elles ne collent pas aux pattes des volailles. Dans l'ensemble, les animaux sont plus propres ».

La litière de miscanthus est semblable en apparence à la paille. Les tiges dorées de cette graminée, pouvant atteindre 4 à 5 mètres de hauteur, sont déchiquetées et réduites en brins de 2 à 3 cm de long. Stockée en vrac, cette paille asiatique est épandue dans le bâtiment à l'aide d'une pailleuse classique ou simplement avec le godet du tracteur. Asiatique, le miscanthus n'en a que le nom et l'origine puisqu'il est possible de le cultiver en France. A ce jour, l'association France Miscanthus comptabilise plus de 5 000 hectares sur tout le territoire national. Encore une fois, Thierry Pannetier a fait l'essai. « J'ai planté 5 ha en 2017 et 5 ha supplémentaires en 2018 ». Culture moins contraignante
L'herbe des éléphants n'a pas de racines mais un rhizome.
L'espèce évoquée ici, le Miscanthus x giganteus, est « un hybride stérile et non invasif » d'après la documentation de France Miscanthus. Plantée au printemps (mars-avril), avec une planteuse à pommes de terre, la graminée se développe jusqu'en septembre. Un à deux ans sont tout de même nécessaires pour qu'elle atteigne 4 mètres de hauteur et étouffe les

adventices. « Aucune fertilisation n'est apportée car dès les premières gelées, les feuilles tombent au sol et nourrissent naturellement la plante » explique Thierry Pannetier. Au printemps, la plante repart de plus belle. Seul est à craindre un gel violent dès - 20°C qui pourrait atteindre et endommager les rhizomes.

Les usages actuels du miscanthus (biocombustible, paillages et litières pour animaux) amènent à le récolter en sec (11% d'humidité) à la fin de l'hiver, entre février et avril. « On utilise une ensileuse avec des becs Kemper ».

Enfin, quant à savoir combien de temps une telle culture peut rester en place, Thierry Pannetier donne une espérance de vie informelle « d'au moins 10 ans ». Côté finance, l'entrepreneur avoue vendre son miscanthus 160 € / tonne. ■